

Le Président



Monsieur Guillaume GUERIN  
Président  
LIMOGES METROPOLE  
19 rue Bernard Palissy  
CS 10001  
87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 15 novembre 2023

Monsieur le Président, *Guillaume*,

J'ai bien reçu et pris connaissance de votre courrier en date du 14 novembre 2023 concernant le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Limoges.

Cette modification simplifiée a pour objet les évolutions du règlement écrit suivantes :

- retrait de la règle alternative incitant à plus de densité dans les projets immobiliers, l'AOP « intensification » étant aujourd'hui suffisante pour atteindre les objectifs de densification,
- aménagement du principe de « bande de densité » pour permettre la réalisation de projets économiques et d'équipements publics et favoriser le maintien des pôles de vie et de proximité,
- suppression de la règle restrictive sur l'implantation des bureaux en zone UE pour permettant l'installation de ces nouvelles activités de ce type dans des secteurs voués à cela (ex : Ester Technopole),
- augmentation du pourcentage de la surface paysagère végétalisée à 15% en zone UE1, UE2 et UE4 et dans les lotissements et groupements de constructions en UE,
- ajout de la zone NI (naturel de loisirs) comme réel sous-secteur de la zone N,
- suppression de la fiche n°10 « Moulin de la Perdrix » de la liste du bâti protégé, le bâtiment ayant été démoli en 2016.

L'objectif de ces modifications est de simplifier et d'uniformiser les règles applicables sur la commune afin de les adapter aux tendances observées sur le territoire notamment en matière d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme et d'implantation d'activités.

De plus, dans la mesure où, les changements apportés au règlement écrit ne semblent, à priori, pas avoir d'incidences négatives sur l'environnement et que ce projet vise à favoriser le développement de l'activité économique du territoire, tout en étant conforme aux orientations du PADD, la Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne émet un avis favorable sur le contenu des modifications demandées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Amitié

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized vertical line with a small horizontal stroke at the bottom and a dot to the right.

Pierre MASSY